

Pro Senectute : pour la vieillesse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **9 (1979)**

Heft 6

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PRO Pour la Vieillesse SENECTUTE

SECRETARIATS CANTONAUX :

Genève, 3, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 3, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

Pro Senectute dans la cité

Dans toutes les localités du pays, un service social communal est au service des citoyens. Et il y a Pro Senectute, cette Fondation suisse pour la Vieillesse créée il y a plus de 60 ans. Les deux organismes se complètent-ils ? Agissent-ils parallèlement ? Jusqu'où va leur collaboration ?

M. Jean-Jacques Luzio, chef des services sociaux de La Tour-de-Peilz, a bien voulu répondre à ces questions. M. Luzio est un interlocuteur particulièrement valable puisqu'il est, au surplus, président de Pro Senectute Vaud.

En 1972, M. Luzio succède au pasteur Robert Guignard de Vufflens-le-Château, à la charge de président de Pro Senectute Vaud. Rompu aux affaires sociales, il occupe depuis 1957 le poste de chef des services sociaux de La Tour-de-Peilz après avoir travaillé au sein de l'administration cantonale. M. Luzio fut également un excellent journaliste libre ; il est toujours un grand amateur de haute montagne.

La Tour-de-Peilz, ville de 9176 habitants, est encore, comme on dit, une localité à l'échelle humaine. Cette charmante commune lémanique est un excellent exemple pour illustrer notre démonstration. L'exposé de M. Luzio n'en est que plus frappant. D'autant plus que dans le domaine des relations collectives publiques-Pro Senectute, il y a du nouveau depuis l'assemblée tenue récemment à Nyon par l'Association vaudoise des préposés aux agences communales d'assurances sociales, sous la présidence de M. Marcel Devonoge, ruraliste postal à Ependes.

« Lorsque Pro Senectute n'était qu'une institution à caractère de bienfaisance, nous dit M. Luzio, les relations de la population avec la Fondation se faisaient à travers des personnes privées qui informaient les responsables des besoins de tel ou tel citoyen, de la détresse d'une famille, etc. Le développement des assurances de base a eu pour effet que ces secours individuels n'ont plus eu la même utilité. Pro Senectute a orienté son action dans d'autres secteurs où son intervention s'avérait nécessaire. Il a fallu recentraliser l'administration de Pro Senectute pour permettre ce nouveau développement, et ce faisant, on s'est un

peu coupé de la base. Par exemple, la collecte annuelle jadis confiée aux correspondants privés, s'opère maintenant par l'envoi de prospectus-bulletins de versement à tous les ménages. Les correspondants locaux ont donc disparu par le fait de la centralisation. Mais actuellement Pro Senectute revient à la base, à ce précieux système de correspondants locaux et régionaux.

« Cela se fait déjà dans le canton de Vaud. Au cours de l'assemblée de fin avril à Nyon, les agents communaux d'assurances sociales ont accepté le

Le président Jean-Jacques Luzio.



principe d'une collaboration avec Pro Senectute, dans l'intention de toujours mieux servir la population. Il s'agit avant tout d'obtenir d'eux qu'ils signalent les personnes ayant besoin de l'aide de Pro Senectute. Or, pour ce faire, le mieux placé est précisément l'agent communal qui connaît son monde et est en contact avec l'ensemble de la population. Par conséquent Pro Senectute prolonge les assurances de base; la Fondation est un lien avec les autorités par l'entremise des municipalités.

« Notre but, je l'ai dit plus haut, est de toujours mieux servir la population, d'avoir de bonnes relations avec les autorités et d'offrir des services de haute qualité.

» En tant que responsable des services sociaux de ma commune, je précise que les relations que nous avons déjà avec Pro Senectute vont s'intensifier. En 1978, par exemple, nos aides au foyer ont accompli 5555 heures de travail chez la population âgée. Pro Senectute est présent, chaque jeudi après-midi, pour une quinzaine de personnes âgées qui aiment à se retrouver dans l'atelier de loisirs de la commune. La Fondation est aussi présente chaque fois que les trois clubs d'aînés de La Tour-de-Peilz font appel à ses services. Au surplus, elle est à la disposition de la population au Centre social de Vevey pour recevoir les personnes âgées du district et leur donner les conseils qu'elles sollicitent. Elle sera amenée à apporter conseils et expériences lors de la prochaine création d'un centre de rencontres et de loisirs pour personnes âgées qui sera créé à la rue du Léman.

» La décision de Nyon aura pour principal effet d'aider à la création et à l'implantation des services que je viens de citer et dont la liste n'est pas exhaustive. La Fondation disposera donc d'un « ambassadeur » dans chaque commune, dont l'activité tendra à faciliter les relations entre les personnes âgées et les autorités par le truchement de la Municipalité. En première étape, cet « ambassadeur » sera le préposé aux assurances sociales, soit la personne la mieux au courant des besoins de la population. Par la suite, il aura peut-être besoin de s'entourer d'une petite équipe. Sans vouloir crier « cocorico ! » nous pouvons admettre que le canton de Vaud joue un rôle de pionnier dans ce domaine. En bref, il s'agit d'une véritable extension de l'activité des agences AVS. Désormais, celles-ci s'appellent agences communales d'assurances sociales, ce qui exprime bien les nouvelles réalités. »

A Nyon, il y a quelques jours, un progrès considérable a été accompli pour le bien de la population âgée de ce canton. Cela valait la peine d'être souligné. —g—

fvca

3 ans déjà!

La Fédération vaudoise des clubs d'aînés a tenu sa 3^e assemblée statutaire annuelle le lundi 23 avril au Centre paroissial de Chavannes-Epenex, en présence des délégués des 26 clubs groupés sous sa bannière, et de nombreux invités. Devenue une véritable institution, cette fédération ne cesse de se développer grâce à la fructueuse activité de son comité présidé par M. Roland Poletti (notre dernier numéro a consacré un article à la fvca).

Dans son rapport d'activité, M. Poletti rappela les réunions organisées une à deux fois l'an dans le simple but de « mieux se connaître ». D'intéressantes expériences sont en cours, notamment à Montreux où les aînés ont eu et auront d'enrichissants contacts avec des classes scolaires. Les séminaires de formation remplissent leur rôle. L'activité de la commission de vacances « Va et redécouvre ton pays » est largement appréciée. Le président Poletti rappela que les clubs sont autonomes et ont la mission d'aider les personnes âgées à retrouver des raisons de vivre. La Fédération exprime sa gratitude à Pro Senectute Vaud pour son aide efficace et constante.

Les rapports de gestion et des vérificateurs de comptes adoptés, l'assemblée procéda à des nominations statutaires.

Le comité se compose de 11 personnes appartenant à des clubs différents et de 3 membres de Pro Senectute Vaud. M. Poletti et sa vice-présidente, Mme H. Meylan, furent réélus par acclamations. Trois nouveaux membres entrent au comité: Mme Nicole Schmid (Jorat), Mme Maleszewski (Moudon) et Mme B. Felder (Lussy). Rappelons que les autres personnes agissant au sein de ce comité sont Mme E. Chuat, Mme E. Gorgerat, M. H. Halbritter, Mme Alice Pasche, M. J. Rebeaud et Mme E. Suard. Jean Carrel, animateur, de Pro Senectute Vaud, renseigna l'assistance sur les activités du « Gay vivre »: 5 chorales, cours de cuisine, de diététique, dessin, tournoi de yass, etc., et de « Va et redécouvre ton pays » dont les sorties sont appréciées par un public toujours plus vaste.

On entendit ensuite M. Halbritter (Montreux) rappeler ce que fut la table ronde groupant élèves et aînés, expérience qui sera certainement répétée. Puis, moment attendu, Mme Colette Douriez, membre d'une commission gouvernementale française, fit un brillant exposé sur le thème « Evolution et avenir des clubs de personnes âgées ». Nous reproduisons ci-dessous un condensé de cette passionnante conférence.

Après quoi, ce fut l'heure de l'apéritif et du repas. Le syndic de Chavannes-Epenex, M. Pierre Duvanel, souhaita la bienvenue dans sa commune, et au café, l'assistance applaudit le pasteur Bergier et une spirituelle improvisation du chef du Service de la Santé publique, M. René Burnet.

Evolution et avenir des clubs

Historique

Les clubs existent depuis fort longtemps dans les pays anglo-saxons. Aller au club représente, pour les personnes de tous âges, un moment important.

Aux Etats-Unis, en Angleterre, les clubs de retraités ont été les ancêtres des clubs des pays occidentaux. Il semble qu'ils apparaissent en Belgique dans les années 50, puis en France. Il existait en France, depuis la dernière guerre, des « goûters paroissiaux » de personnes âgées dont les fonds étaient alimentés par des œuvres confessionnelles. Nous sommes encore bien loin de l'idée de club telle que nous le pratiquons aujourd'hui, car ces personnes pauvres venaient uniquement pour recevoir ce

Mme Colette Douriez: des études en gérontologie sociale à l'âge de 50 ans. (Photo J.-F. Luy)



qu'on voulait bien leur donner. On attendait d'elles une certaine reconnaissance et les hôtes étaient heureux de faire une bonne action.

Lorsque, après 1950, les premiers clubs commençaient à s'ouvrir, ils n'étaient guère que le prolongement de ces goûters-distributions et s'adressaient alors à la même clientèle. C'est dire combien il fut long et difficile de passer d'une idée d'assistance caritative à une idée de participation effective des membres des clubs. Certains encore, en France, lorsqu'ils s'adressent à une population très âgée, démunie de ressources, de culture, de relations, n'ont pu passer au stade de la participation. Ceux qui viennent au club la refusent, car disent-ils: « Nous avons durement travaillé toute notre vie — nous voulons maintenant être servis — nous l'avons bien mérité. »

Cette idée d'assistance est si forte qu'elle enlève à certaines personnes âgées l'esprit d'initiative. Elles attendent tout de l'Etat, de leur député, de leur maire, de la sécurité sociale, du Bureau d'aide sociale... Tout doit être donné gratuitement et cet état d'esprit qui enlève à la personne âgée personnalité, altruisme, initiative, se retrouve dans d'autres pays d'Europe où l'Etat s'est voulu Providence. Les années de crise monétaire vont toucher tous les pays et cette Providence, ayant atteint le seuil limite de ses possibilités va devoir restreindre ses largesses et décevra ceux qui attendent toujours sans jamais donner.

Actuellement en France, on compte environ 15 000 clubs, mais il est difficile d'en faire un recensement exact car beaucoup dépendent d'associations privées et ne sont pas déclarés à l'Etat, voulant garder une complète autonomie.

Les plus tardifs à se créer, ont été les clubs ruraux qui remportent un succès considérable. La participation y est plus forte qu'en milieu urbain. Ils ont évité les erreurs des anciens et ont tendance à se fédérer pour avoir plus de poids sur le canton et le département.

Evolution des clubs

Depuis que les clubs ont vu le jour, il s'est produit une grande évolution dans le monde des personnes âgées. L'éventail de l'âge des membres est devenu très large puisqu'ils accueillent parfois deux générations d'une même famille. Ceci est dû, d'une part, à l'avancement de l'âge de la retraite ou même de la pré-retraite, d'autre part à de meilleures conditions de vie, d'hygiène et de soins qui prolongent l'espérance de vie.

Par ailleurs, quel que soit le milieu social, professionnel, culturel, il y a aussi une



grande évolution qui se poursuivra de façon accélérée dans les années à venir. La civilisation des loisirs a touché ceux qui arrivent ou vont arriver à la retraite. Il faut espérer que le temps de retraite sera mieux vécu par eux.

Les clubs doivent suivre cette évolution et s'adapter sans cesse aux besoins des retraités, mais en même temps, ne pas décevoir ceux qui en font partie depuis de longues années et qui ont peu évolué — la difficulté réside souvent dans la coexistence de ces deux générations. Actuellement on compte quatre modèles de clubs, deux de ces modèles coexistant parfois au sein d'un même club.

Pour les personnes très âgées, celles qui ne peuvent évoluer rapidement, on retrouve le modèle ancien des premiers clubs: c'est le foyer-goûter « affectif » où les retraités attendent passivement l'heure du goûter; leur plus grande activité est le jeu de cartes pour les hommes, le tricot pour les dames. Ils fêtent parfois leurs anniversaires et font une promenade et un banquet une fois l'an.

Ils refusent de participer et voient arriver avec regret de nouveaux jeunes retraités qui, craignent-ils, vont bouleverser leurs habitudes.

Cette forme de club est encore nécessaire, en particulier dans certaines maisons de retraite et villages éloignés où la population est très âgée.

Il faut respecter ce modèle tant qu'il répond à un réel besoin, en constatant qu'il est rarement évolutif.

Le modèle actuel le plus répandu est le **club traditionnel** qui répond aux différents besoins classiques des retraités: création de liens entre eux — sécurisation — information — créativité — maintien en forme.

De ce modèle partent de nouvelles propositions évolutives. Dans le club

traditionnel il est nécessaire de faire le point chaque année et de bien connaître les besoins des nouveaux adhérents.

Pour les anciens comme pour les nouveaux adhérents, il serait d'ailleurs important de poser une question essentielle: « Que comptez-vous apporter à notre club » alors que trop souvent on demande « Qu'attendez-vous de lui ? »

En effet, le club idéal serait celui où chacun s'y sentant membre à part entière, aurait, dans l'année, une responsabilité si petite soit-elle. Le pouvoir dans un club appartient au conseil d'administration, à l'animateur, à tous ceux qui y sont actifs — alors qu'il devrait être collectif si chacun s'y sentait responsable.

C'est pourquoi l'idée de Fédération des clubs est importante car elle permet de faire le point, d'être attentif à l'évolution, de voir haut et large sans être partisan, de dépasser les habitudes et la routine.

Deux nouveaux modèles

Le club traditionnel, un peu partout, est en train de donner naissance à deux nouveaux modèles:

Le club-extension: comme son nom l'indique, le club traditionnel dont le défaut principal est d'être refermé sur lui-même, s'ouvre à de nouvelles perspectives concernant tous les retraités du village, de la ville ou du secteur.

Ayant constaté que le club touche 10 à 15% des retraités en ville, et plus en milieu rural, on a cherché comment atteindre le reste de la population âgée, non pas pour la rendre prisonnière d'une

structure qu'elle refuse, mais pour lui faire des propositions occasionnelles de participation.

Ainsi le club accueille à certaines fêtes ceux qui n'en sont pas membres, organise des sorties et des voyages.

Le club-extension prépare des rencontres inter-clubs, propose des jumelages avec des clubs hors-frontières, organise des expositions.

Mais le rôle le plus important du club-extension est de créer une atmosphère de solidarité entre membres du club et membres âgés du village ou du secteur, les visitant lorsqu'ils sont malades ou après un décès, visitant aussi les nouveaux retraités.

Le club-extension s'efforce de faire profiter les retraités de possibilités sportives ou artistiques spécialisées 3^e âge. Enfin, modèle récent et qui semble plein d'avenir, le « club éclaté » dont le club traditionnel reste le noyau dur d'accueil, d'informations, d'activités diverses 3^e âge internes et externes (club-extension). C'est de là que partent toutes les initiatives, qu'elles y sont étudiées, évaluées — ajustées aux besoins ou aux circonstances.

Le « club éclaté » dépassant ses limites « d'espace social privilégié » a le souci de la vie politique, culturelle, sociale, sportive qui l'entoure. Dépassant l'image de marque que la société lui renvoie, les retraités, à leur tour, veulent participer à la vie de la cité ou du canton et être reconnus comme valables et utiles.

L'avenir des clubs à quel prix

Lorsque nous examinons ces quatre modèles de clubs, nous constatons qu'ils ont chacun leur utilité et qu'ils répondent à des besoins donnés de la population. Quel est l'avenir des clubs? Seront-ils encore nécessaires demain? Faut-il cesser la création de nouveaux clubs et laisser les retraités libres de leurs choix et de leurs lieux de rencontre? Je ne crois pas que le phénomène « club » soit terminé, mais il doit être évolutif et s'adapter aux nouvelles générations de retraités. Pour ceux qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite, mais qui, pour des raisons diverses, n'ont pas d'activités professionnelles, le club doit être un lieu ouvert dont ils puissent profiter largement.

Un club a de grands pouvoirs en fonction du nombre de retraités qui en sont membres. Ces retraités sont des consommateurs et des électeurs dont il faut tenir compte. Ils ont du temps pour étudier les problèmes, une expérience des choses de la vie, un esprit lucide et critique dénonçant les injustices, mais de façon positive, c'est-à-dire en proposant des modèles nouveaux. Non, les clubs ne vont pas mourir, mais ils seront demain ce que vous les faites aujourd'hui.

60 ans de mariage

Pro Senectute Vaud organise des séjours pour personnes âgées et handicapées à l'Hôtel du Parc de Glion. C'est lors du séjour du 30 avril au 12 mai qu'une petite manifestation fut organisée le 1^{er} mai en l'honneur de M. et Mme Edmond Duboux-Lehner, qui fêtaient leurs noces de diamant, soit 60 ans de vie commune. A cette occasion, MM. J.-J. Luzio et D. Girardet, respectivement président et directeur de Pro Senectute

M. et Mme Duboux-Lehner et une de leurs filles.



Séjour à Crans

L'une des plus belles stations des Alpes. Un séjour dans un hôtel de grand confort: le « Sport Club ».

Une cuisine française et locale de tout premier ordre.

Des buts de promenades très variés à travers les forêts et autour des lacs de montagne...

Que rêver de mieux pour ses vacances?

C'est ce que vous propose la Commission « Va et redécouvre ton pays » de Pro Senectute-Vaud, en juillet prochain.

Nous vous rappelons les délais d'inscription:

1^{er} séjour, 5-14 juillet 1979, inscription jusqu'au 5 juin 1979; 2^e séjour, 16-25 juillet 1979, inscription jusqu'au 16 juin 1979; 3^e séjour, 26 juillet-4 août 1979, inscription jusqu'au 26 juin 1979.

Tous renseignements et inscriptions à Pro Senectute-Vaud, Maupas 51, 1004 Lausanne. Tél. 021/36 17 21

Vaud étaient présents. M. Jacques-Louis Roulet, pasteur de l'établissement, prononça quelques paroles encourageantes. Puis Luc Hapersberger, animateur Pro Senectute, lut un compliment gravé sur parchemin! Trois enfants d'employés de l'Hôtel donnèrent un petit concert de flûte et de violon. Puis le président Luzio présenta des vœux aux jubilaires qui remercièrent avec émotion. Bref, une charmante fête que les héros de la journée ne sont pas près d'oublier!

Notons que ces séjours sont toujours appréciés par les participants qui y trouvent un encadrement solide; une permanence est assurée 24 h. sur 24. De plus, pas de risque de s'ennuyer: les excursions, loisirs et animation ne manquent pas!

En Corse avec la FVCA

Organisé par la Fédération vaudoise des clubs d'ânés, un séjour aura lieu en Corse, à Porticcio, du 16 au 30 septembre 1979.

A 200 m de la mer dans une pinède, de jolis bungalows pour une ou deux personnes, dans une ambiance sympathique, à quelques kilomètres de la ville d'Ajaccio.

La FVCA déconseille ce séjour aux personnes handicapées ou à celles qui ne peuvent se déplacer seules, vu l'accès à la plage qui se fait par des escaliers. Le prix de ces vacances varie de Fr. 990.— à Fr. 1406.— suivant le type de chambre choisi. Pour tout renseignement, adressez-vous à Mme Catherine Turrian, FVCA, Chantemerle 2, 1030 Bussigny. Tél.: 021/89 06 67.

(Nous reviendrons sur ce séjour dans notre prochain numéro.)